



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 décembre 2018 à 18h

Présents : MM VOUDON, LESAGE, FOUCHIER, GAUVIN, RIPOCHE, DESSIRIEIX, BURBAUD, LAIDET Alain, PINAUD, COUVIDAT, Mme BASSET, MM GODICHAUD, JEAN, Mme PLANTEVIGNE, Mme RODET, MM MESNARD, VIGNAUD, TRAINAUD, LAIDET, Mme ROY Françoise, M. BONNEAU, Mme ROBERT-MORISSET, MM ROY Francis, COBERAC, FOURNIER, PHELIPPEAU, TURQAT, CHAUVET.

Excusés : MM LABROUSSE, PANNETIER, BOURINET, Mme VANDESTICK.

Dotation de solidarité 2018 attribuée aux communes

3 critères de répartition sont retenus pour le calcul de la dotation de solidarité 2018 d'un montant total de 315 000€ comme suit : 40 % par rapport à la population, 30 % par rapport aux bases des 4 taxes de l'année 2017 et 30 % par rapport à la superficie.

Pôle « Assainissement-Eau Potable »

Différents points sont abordés et validés :

- L'approbation du règlement du SPANC
- La réalisation d'un prêt de 100 000€ pour travaux d'assainissement à Rouillac
- La redevance assainissement « contrôle vente » est fixée à 100€ TTC
- Le marché de délégation de service eau potable pour la partie anciennement « Nouère » et « Foussignac » est attribué à SAUR.

Loyer de la Maison des Assistantes maternelles »

Suite aux travaux d'agrandissement de la MAM, le loyer est revu et est fixé à 531 € à compter du 1^{er} Janvier 2019.

Projet Educatif de Territoire (PEDT)

Ce projet est reporté ultérieurement en raison du manque de personnel pour la coordination.

Travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques avec le SDEG 16

Dans l'attente de la réponse du Tribunal Administratif pour connaître qui doit payer ces travaux relatifs aux réseaux de communications électroniques : la commune ou la Communauté de Communes, une délibération nominative des travaux engagés pour chaque commune sera prise et les montants susceptibles d'être appelés par le SDEG 16 devront être inscrits au budget.

Divers :

Le Président fait part :

- Suite aux réunions du SCOT, La CA DE GRAND COGNAC et la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS se sont entendues pour demander à ce que toutes les surfaces dédiées à la filière viticole soient exclues des surfaces à bâtir ;
- L'association MARPEN est invitée à venir présenter son association lors d'une réunion communautaire, suite à leur demande de réduction du loyer du Prieuré de Lanville ;
- Il est vendu un camion BOM réformé pour un montant des 1500 € à l'entreprise SABATIER ;
- La Communauté de Communes prend en charge le repas de fin d'année pour le personnel qui aura lieu le 21 décembre ;
- un minibus sera livré fin mars 2019 par l'agence info-Com France en vue de répondre aux besoins des associations et de faire du transport à la demande.

Prochaines réunions du conseil communautaire :

- Le 21 janvier 2019 (vote des subventions et signature CTG) à 17h30
- Le 4 février 2019 (vote des CA) à 18h
- Le 11 février 2019 (vote des BP) à 18h
- Réunion commission « subventions » le 16 janvier 2018 à 18h.

En fin de réunion, Monsieur Xavier LACROIX, vice -champion du monde de maréchalerie nous a présenté son métier et sa future installation à Sonneville. Il a remercié l'assemblée délibérante pour la subvention qui lui a été versée.

A 20 heures, le Président lève la séance.